ÉDUCATION FORMATION
RECHERCHE PUBLIQUES

Groupe départemental direction d'école du 19 novembre 2026

9h30-12h Notes Thierry Montfort – CFDT-EFRP 44

Présence de directrices et directeurs responsables syndicaux, de directrices et directeurs représentatifs des profils d'école (REP ; Rural-Urbain ; à aider ; petites écoles ; granfes écoles, …)

Présence du DASEN et de son adjoint, de la référente directeurs, …

- Rappel du cadre
- Finalité concrète
- Représentation du terrain

Rappel du cadre : Retour sur ce qui a été fait depuis 2022-2023 :

Echanges de pratique ; pHARe ; Evaluation d'école ; liste d'aptitude direction d'école ; école inclusive ; lisibilité des travaux du GDDE ; formation des directrices et directeurs ; décharges de direction ; …

Pas de GDDE en 2025-2026.

Ce qui a changé depuis : le nouveau cadre de référence (circulaire du 19/05/2026).

L'idée du GDDE pour la direction académique est d'en faire un groupe d'échanges, de remontées du quotidien où l'on puisse travailler sur ce qui est possible localement. Ce n'est pas une instance de revendications où l'on parle de moyens qui sont décidés ailleurs (il y a d'autres instances pour cela).

Le DASEN propose de travailler à partir du document de référence « Référentiel des directrices et directeurs d'école » en constituant 4 sous-groupes de travail ciblant chacun une priorité de travail :

1) Le pilotage pédagogique
2) Les responsabilités relatives au fonctionnement de l'école
3) La cohérence des différents temps de l'enfant
4) La participation à la protection de l'enfance

Le DASEN a par ailleurs présenté l'expérimentation qui va concerner 18 départements dont le nôtre au regard de la démographie pour anticiper plutôt que de subir les effets de la diminution des élèves qu'il estime (données INSEE) à 26000 élèves dans le 44 sur 10 ans (public-privé). L'idée est donc de déterminer, à 5-10 ans, les évolutions sur les territoires pour anticiper sur les besoins : tailles des écoles critiques ou adaptées, regroupement d'écoles, réaffectation de bâtiments scolaires suite à des fermetures de site, … Il s'agit d'aller pour ces départements dans l'expérimentation de l'esprit « carte scolaire » traditionnel avec ses ouvertures et fermetures liées à des seuils, à l'esprit « aménagement du territoire » en lien avec les dynamiques des communes. Lien avec l'urbanisme, avec jeunesse et sport, …

Nous avons eu par ailleurs un échange sur le déploiement des outils sécurisés qui s'imposent à nous dans le cadre du RGPD et des risques de piratage.

Au sujet des enquêtes VSS, on devrait prochainement avoir une information de la direction académique. L'idée est de mettre en place cela de façon qualitative pour s'assurer de l'efficacité et de l'accompagnement des équipes. Dans un premier temps, seules deux écoles seront concernées par circonscription (d'ici les vacances de Noël) puis 4 sur la période 3 ; le reste se fera ensuite.

Les prochains GDDE auront lieu :

- Jeudi 28 janvier 2027 : 9h30-12h
- Mardi 6 avril 2027 : 9h30-12h

Le GDDE s'est ensuite séparé en sous-groupe de travail comme prévu ci-dessus. Chaque groupe se reverra en visio avant le prochain GDDE pour travailler sur une priorité.

Pour ma part, je me suis positionné sur le groupe « Protection de l'enfance ».